

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 258/05

MDE 24/089/2005 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE

SYRIE

Deux jeunes femmes enceintes :

Heba al Khaled (f), 17 ans

Rola al Khaled (f), sa sœur, 20 ans

ainsi que Nadia al Satour (f) et son bébé

Londres, le 28 septembre 2005

Les trois jeunes femmes nommées ci-dessus sont retenues en otages par les autorités, qui cherchent ainsi à pousser leurs maris à se rendre. Elles sont détenues au secret et à l'isolement dans des cellules minuscules et crasseuses – appelées « *cellules tombeaux* » – du sous-sol de la *Fara Falastin* (Section Palestine), un centre de détention des services de renseignements de l'armée situé à Damas, la capitale. Ces femmes risquent d'être torturées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements. Deux d'entre elles attendent un enfant et la troisième est accompagnée de son nourrisson.

Heba al Khaled, Rola al Khaled et Nadia al Satour ont été arrêtées le 3 septembre, après des affrontements armés qui, selon les médias officiels, ont opposé la brigade anti-terroriste à des « activistes » du groupe armé *Jund al Sham* (Soldats du Levant) dans la province de Hama (ouest du pays). Cinq membres de *Jund al Sham* auraient été tués et deux représentants des forces de sécurité blessés. Les forces de l'ordre ont appréhendé les trois femmes parce qu'elles n'ont pas retrouvé leurs époux, soupçonnés d'appartenir au groupe armé. Heba al Khaled, Rola al Khaled et Nadia al Satour ont d'abord été placées en détention dans la ville de Hama, avant d'être transférées à la Section Palestine.

Les « *cellules tombeaux* » de ce centre de détention sont infestées de cafards et autres insectes en tous genres. Elles sont également envahies par les rats, qui grimpent sur les prisonniers et, parfois, les mordent. La torture est une pratique courante à la Section Palestine. Les cellules souterraines mesurent moins de deux mètres de haut, moins de deux mètres de long et environ un mètre de large. Les prisonniers y restent parfois pendant des années, souvent au secret et sans inculpation. Amnesty International a été informée que d'autres femmes enceintes et jeunes enfants étaient détenus dans cet endroit. Une femme y aurait fait une fausse couche des suites de torture.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

On ignore si *Jund al Sham* (Soldats du Levant) est le même mouvement que *Tanzim Jund al Sham* (Organisation des soldats du Levant), qui aurait établi une base dans le camp de réfugiés palestiniens de Aïn el Helwah, dans le sud du Liban, et revendiqué l'attentat à la bombe qui a endeuillé le Qatar en mars 2005, ou s'il s'agit de *Tanzim Jund al Sham lil Jihad wal Tawhid* (Organisation des soldats du Levant pour le *Djihad* et le monothéisme), récemment créée à Damas, d'après certaines sources. Les informations concernant cette (ces) formation(s) sont d'autant plus floues qu'il semblerait que les services secrets syriens opèrent au sein de groupes islamiques radicaux, ou qu'ils permettent à ces derniers d'opérer librement, de manière à ce que la Syrie puisse se poser en « victime » du terrorisme.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe ou dans votre propre langue) :

– dites-vous très inquiet par le fait que Heba al Khaled, Rola al Khaled et Nadia al Satour ont été arrêtées et sont manifestement retenues en otages parce que leurs époux sont recherchés, et soulignez que les deux premières sont enceintes et que la troisième est accompagnée d'un nourrisson ;

– demandez instamment qu'elles soient libérées sur-le-champ, étant donné qu'elles sont détenues sans être soupçonnées de la moindre infraction ;

– déclarez-vous alarmé à l'idée que ces femmes soient détenues dans des cellules minuscules et crasseuses – appelées « *cellules tombeaux* » – du sous-sol de la *Fara Falastin* (Section Palestine) à Damas, où les actes de torture et autres mauvais traitements sont monnaie courante ;

– exhorte les autorités à respecter les dispositions de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, à laquelle la Syrie est partie depuis 2004.

APPELS À :

Président de la République arabe syrienne :

His Excellency Bashar al-Assad
President of the Republic
Presidential Palace
Abu Rummaneh, Al-Rashid Street
Damas
République arabe syrienne

Fax : +963 11 332 3410

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Président
de la République,

Ministre de l'Intérieur :

His Excellency General Ghazi Kan'an
Minister of the Interior
Ministry of the Interior
Merjeh Circle
Damas
République arabe syrienne

Fax : +963 11 222 3428

Courriers électroniques : admin@civilaffair-moi.gov.sy

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre

Ministre de la Justice :

His Excellency Muhammad al-Ghafari
Minister of Justice
Ministry of Justice
Al-Nasr Street
Damas
République arabe syrienne

Fax : +963 11 222 3428

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre

COPIES aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 9 NOVEMBRE 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*